

Maîtriser et appliquer les normes IAS/IFRS



Durée conseillée

2 jours soit 14 heures

Tarif selon devis



www.abisformation.fr

COMPTABILITE

Toutes les sociétés cotées de l'Union Européenne doivent établir leurs comptes consolidés conformément aux normes IAS/IFRS (International Financial Reporting Standards) arrêtées par l'IASB (International Accounting Standard Board). Vous devez donc bien connaître ces normes afin de les appliquer.

CONTENU

- Analyse comparative des deux référentiels comptables : French GAAP versus US GAAP
 - Les différences conceptuelles
 - Les obligations légales
 - Les différents cadres comptables
 - Les règles de présentation des comptes
- L'harmonisation comptable internationale
 - Principes et enjeux de la normalisation
 - Structure et rôle de l'IASB
 - Les normes IAS/IFRS
 - Principes applicables aux normes IFRS
 - Principaux impacts de l'introduction des normes
 - Planning d'introduction des normes en Europe
- Les états financiers en normes IAS/IFRS
 - Les comptes consolidés
 - Le compte de résultat
 - Le tableau de flux de trésorerie
 - Le tableau de variation des capitaux propres
 - Les méthodes comptables et les notes explicatives aux comptes annuels.
- Les principales écritures de retraitement en norme IAS/IFRS
 - Présentation des états financiers : IAS 1
 - Evaluation des stocks : IAS 2
 - Corrections d'erreur et changement de méthodes comptables : IAS 8
 - Traitement des événements postérieurs à la clôture : IAS 10
 - Calcul et comptabilisation des impôts différés : IAS 12
 - Immobilisations corporelles : IAS 16
 - Traitement des opérations de crédit-bail et des locations : IAS 17
 - Comptabilisation des produits : IAS 18
 - Comptabilisation des opérations de retraite : IAS 19
 - Traitement comptable des regroupements d'entreprises : IFRS 3
 - Opérations de couverture : IAS 32
 - Calcul et présentation des gains par action : IAS 33
 - Amortissements économiques et notion d'impairment : IAS 36
 - Provisions pour dépréciation et pour risques et charges : IAS 37
 - Immobilisations incorporelles : IAS 38
 - Instruments financiers : IAS 32 et 39
- Gérer le double référentiel
 - Bien gérer la transition vers les normes IAS/IFRS
 - Adapter sa communication financière
 - Identifier les informations à produire

Références bibliographiques

Maîtriser les IFRS
Collectif Groupe Revue Fiduciaire
Editeur - Groupe Revue Fiduciaire
08/2012

Format

Sur-mesure
Groupe de 12 stagiaires maximum

Objectifs

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables :

- De comparer les différences entre les normes françaises (French GAAP) et américaines (US GAAP)
- D'établir les états financiers en normes IAS/IFRS.

Public

S'adresse à tout professionnel de la comptabilité (comptables, cadres financiers, contrôleurs de gestion) souhaitant acquérir les connaissances nécessaires lui permettant d'établir les états financiers en normes IAS/IFRS

Pré-requis

Etre comptable ou avoir de bonnes notions de comptabilité

Profil Intervenant

Formateur junior, senior ou expert

- Ayant minimum 10 ans d'expérience professionnelle
- Jusqu'à plus de 10 ans d'animation de formation
- Recrutés selon un processus de sélection normé

Pédagogie

- **Démarches** : déductive, inductive, dialectique
- **Méthodes** : démonstrative, interrogative, expositive, découverte, analogique
- **formation-action**

Formations complémentaires

Introduction au contrôle de gestion

Nos pratiques qualité

- Personnalisation du contenu de formation possible, en fonction des objectifs du Client
- Remise d'un support pédagogique personnalisé et d'une attestation de fin de formation à chaque stagiaire

ABIS FORMATION / ABIS INSTITUTION sont concepteurs de ce contenu

ABIS FORMATION / ABIS INSTITUTION - 27 rue de la Bienfaisance 75008 PARIS - Tél : 01 44 70 01 69 / Fax : 01 44 70 01 79
ABIS FORMATION : Sarl au capital de 10 710 € - Siret : 443 421 284 000 29 - ABIS INSTITUTION : Sarl au capital de 3 000 € - Siret : 499 850 089 000 16